

Une leçon de vie et de breton pour l'UDB



Communiqué n°CQP/2020-11 du 25 août 2020, « Une leçon de vie et de breton pour l'UDB »

Les parlementaires élus de Bretagne, réunis démocratiquement au sein du Dael, Institution bretonne indépendante ouverte à tous les Bretons, ont eu la mauvaise surprise de lire un communiqué de la part de l'U.D.B. publié le 23 août 2020.

L'U.D.B. a projeté d'éditer un livret d'une cinquantaine de pages – ce qui n'est rien comparer aux milliers de pages produites par le Dael depuis son premier cycle en 2016 – où il indique quel serait, selon le parti autonomiste français, « français » parce qu'il ne souhaite pas quitter le cadre politique de la France, un « Dael Breizh » pour lui. Là est la faute grossière, et voulue de la part du parti, qui est à bien comprendre : Ils ont traduit « Assemblée de Bretagne », le nom d'origine du projet impossible de la région Bretagne par « Dael Breizh », et bien-sûr que cela ne peut être que voulu puisqu'il existe déjà un Dael Breizh, à savoir le nôtre, dont le nom est déclaré et protégé auprès de l'I.N.P.I. Or, l'U.D.B ne peut ignorer Notre existence, même si ses dirigeants l'ignorent sciemment, depuis le début, refusant d'y participer depuis le début car refusant de siéger avec un militant de l'ADSAV – comprenez que l'U.D.B. refusait de participer au Parlement de Bretagne et ainsi d'accepter le jeu démocratique breton ! Il y a parfois de quoi se moquer des sots, ce que nous ne ferons pour rien au monde.

Comment ne pas remarquer cependant que les bretonnants de l'U.D.B. ont utilisé le mot « dael » pour traduire le français « assemblée » alors que chaque bretonnant débutant en langue bretonne sais déjà que l'on dit « assemblée » « bodadenn » en breton ? Il n'y a qu'à regarder l'institution française bien connue, l'assemblée nationale, et de voir que les bretonnants disent bien « bodadenn vroadel ». Mais, « dael », vieux mot de breton et récemment tiré de son oubli par les responsables du Dael – du

Parlement – signifie « parlement », c'est-à-dire une grande assemblée où l'on trouve des personnes élues directement par le peuple, que l'on nomme parlementaires, et eux de débattre, échanger, se quereller parfois et de prendre des décisions pour l'avenir politique de la Nation, bretonne.

Nous appelons ainsi clairement et publiquement aux responsables de l'Union Démocratique Bretonne de modifier et de corriger leur traduction d' « Assemblée de Bretagne » par « Bodadenn Breizh » en breton afin que cela soit juste quant à la traduction et afin que personne ne puisse être trompé. Un Dael à d'ores et déjà été fondé en Bretagne, nommé officiellement Dael Meur Breizh, le Parlement Général de Bretagne. Un Dael qui siège chaque mois, qui prend des décisions, qui votent des lois, et qui est épaulée par l'association Kelc'h An Dael, elle-même membre de l'U.N.P.O. et qui fut accueilli à Glasgow, à Genève, à Bruxelles !

Que chaque Breton sache bien ceci : l'U.D.B. est un parti démocratique qui joue avec les règles de la démocratie française, alors que le Dael Breizh est une Institution Nationale Bretonne qui utilise les lois de la démocratie bretonne. En cela nous rappelons à tous que nous attendons les Bretons en nombre, de la gauche et de la droite, pour devenir électeurs au Parlement de Bretagne, afin de voter pour les candidats tout les trois ans, ou même afin de se présenter comme candidats dans le but de défendre leurs idées bretonnes, de gauche ou de droite. La démocratie bretonne est indépendante de la cause française puisqu'elle est bretonne. Les parlementaires élus et reconnus du Dael Meur travaillent, entre autres, sur la Très Ancienne Coutume de Bretagne, en lien direct avec notre tradition politique bretonne. Or, l' « Assemblée de Bretagne », c'est-à-dire « Bodadenn Breizh », est une initiative née de la région française qui gouverne notre Pays, et qui n'a donc rien à voir avec la vie de Breizh ni de la vie de l'Emsav. Ce n'est qu'une illusion dans le but se perdre et séparer une fois de plus les Bretons.

Nous appelons Yann Le Breton, Yann Le Militant à la vigilance pour pouvoir séparer le vrai du faux et pour comprendre qu'il ne peut y avoir de démocratie bretonne libre qu'au sein d'une institution bretonne libre : Dael Breizh, fondé en 2016 grâce à Kelc'h An Dael. Nous voulons tout de même remercier l'U.D.B. pour la publicité qu'il nous font en utilisant notre nom et puisqu'il nous oblige à lui répondre écrire, et souhaitons également informer ses dirigeants qu'une plus longue usurpation de notre nom déclaré et reconnu jusqu'à l'étranger pourrait leur coûter trois années de prison et 300,000 euros d'amende (selon la loi française puisqu'il leur plait de s'inscrire dans le système français).

Unanet evit Breizh / Unis pour la Bretagne !

